



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-sixième session**  
Rome, 28-29 avril 1999

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU

**BURKINA FASO**

POUR

**LE PROJET D'APPUI AUX MICRO-ENTREPRISES RURALES**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROJET</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LES ACTIVITÉS DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	3
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Burkina Faso	4
<b>DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET</b>	<b>5</b>
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Objectifs et portée du projet	6
C. Composantes	7
D. Coûts et financement du projet	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	12
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	14
J. Aspects novateurs	14
<b>TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>14</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	<b>17</b>



## APPENDICES

<b>I. COUNTRY DATA</b> (DONNÉES SUR LE PAYS)	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD LOANS TO BURKINA FASO</b> (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU BURKINA FASO)	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK</b> (CADRE LOGIQUE)	<b>3</b>
<b>IV. COÛTS ET FINANCEMENT</b>	<b>7</b>
<b>V. ORGANIZATION AND MANAGEMENT</b> (ORGANISATION ET GESTION)	<b>9</b>

### TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Francs CFA (BCEAO) (XOF)
1,00 USD	=	580 XOF
1,00 XOF	=	0,17 USD

### POIDS ET MESURES

Système métrique

### SIGLES ET ACRONYMES

AMTA	Programme de formation à la gestion agricole pour l'Afrique
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DREP	Direction régionale de l'économie et de la planification
FAARF	Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTBA	Programme de travail et budget annuel
PTBA	programme de travail et budget annuel
RCPB	Réseau des caisses populaires du Burkina DID
TRE	Taux de rentabilité économique
UNCP	Unité nationale de coordination du projet

### GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO

**Année budgétaire**

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre



**BURKINA FASO**  
**PROJET D'APPUI AUX MICRO-ENTREPRISES RURALES**  
**RÉSUMÉ DU PRÊT**

<b>INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROJET:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	Burkina Faso
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère de l'économie et des finances
<b>COÛT TOTAL DU PROJET:</b>	12,89 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	6,95 millions de DTS (équivalant approximativement à 9,38 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an.
<b>COFINANCEUR:</b>	Réseau des Caisses populaires du Burkina (RCPB)
<b>MONTANT DU COFINANCEMENT:</b>	1,06 million de USD
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	1,25 million de USD
<b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>	1,20 million de USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Banque ouest-africaine de développement (BOAD)



## NOTE DE PRÉSENTATION

**Qui sont les bénéficiaires?** Le projet s'adresse à quelque 3 000 ruraux pauvres des quatre régions ci-après qui travaillent dans des micro-entreprises ou travailleront dans celles qui seront créées: Ouest, boucle du Mouhoun, Centre-Est et Est. La plupart d'entre eux font partie des quatre sous-groupes les plus vulnérables - femmes, jeunes, paysans démunis et petits agents de services - et vivent au-dessous du seuil de pauvreté (70 USD par an). Les femmes sont particulièrement vulnérables puisqu'elles doivent assumer une plus lourde charge de travail et sont moins alphabétisées. Elles travaillent dans des secteurs divers: agriculture, cueillette, traitement de produits agricoles, transport, artisanat et transformation de denrées alimentaires. Certains hommes jeunes (moins de 40 ans) ont reçu une formation technique spécialisée, mais ils n'ont pas les moyens financiers de créer une entreprise. Les paysans démunis s'efforcent d'entreprendre des activités hors exploitation pour compléter leurs revenus agricoles.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** Ils ont peu de ressources économiques et naturelles à leur disposition, leurs moyens d'action personnels sont limités et ils ont de plus en plus de mal à satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels et à payer les biens et services indispensables. Les services techniques et financiers sont difficilement accessibles et l'information sur les débouchés est quasiment inexistante. Les paysans qui se consacrent à l'agriculture et à l'élevage n'ont pas de rentrées suffisantes pour nourrir leur famille et doivent trouver d'autres sources de revenus. Les personnes qui assurent des services essentiels à la population rurale (par exemple, outils et matériel agricoles, réparations et entretien) arrivent tout juste à assurer leur subsistance et ont besoin d'aide pour développer leurs micro-entreprises.

**En quoi le projet les aidera-t-il?** Le projet a pour but d'éliminer les obstacles à une pleine utilisation des ressources naturelles et humaines que n'absorbe pas l'agriculture en apportant une aide technique et financière à la création et au renforcement de micro-entreprises rurales en amont comme en aval de la production agricole. Il aidera les promoteurs de micro-entreprises rurales à avoir accès à la formation et à l'information indispensables sur les techniques nouvelles, les possibilités de débouchés, etc., ainsi qu'à une assistance locale spécialisée pour établir des propositions d'entreprise financièrement viables et des demandes de prêt. Il permettra aux bénéficiaires d'avoir plus facilement accès au crédit moyennant la création de fonds de risque et de lignes de crédit en fonction des besoins.

**Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet?** Les bénéficiaires seront les principaux acteurs du projet, dont les interventions seront conçues en fonction de la demande et qui aura pour rôle de faciliter les opérations plutôt que de les mener directement. L'initiative viendra dans tous les cas des bénéficiaires, qui proposeront des idées de micro-entreprises et trouveront auprès d'organismes et des agents travaillant en sous-traitance pour le projet les conseils financiers et techniques nécessaires pour développer et concrétiser leurs idées. Les bénéficiaires apporteront eux-mêmes un concours financier et solliciteront des prêts pour compléter le financement. Ils seront d'autres part entièrement responsables de la mise en oeuvre de leurs propositions de micro-entreprises rurales, de l'achat des matières premières, du matériel, etc., ainsi que de la commercialisation des biens et services. Leur rôle directeur dans le projet sera la garantie de la pérennité des activités mises en route pendant les sept années de l'exécution du projet.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT**  
**AU BURKINA FASO**  
**POUR**  
**LE PROJET D'APPUI AUX MICRO-ENTREPRISES RURALES**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt au Burkina Faso d'un montant de 6,95 millions de DTS (équivalant approximativement à 9,38 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Projet d'appui aux micro-entreprises rurales. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LES  
ACTIVITÉS DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. Le Burkina Faso, pays enclavé au coeur du Sahel entre le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger, s'étend sur 274 000 km<sup>2</sup> et compte une population de 11 millions d'habitants (1996), qui croît au rythme de 2,7% par an. Avec à peine 700 000 ha de terres arables, des sols pauvres et quelques gisements de minerais, le pays ne possède que peu de ressources naturelles. Le climat se caractérise par une longue saison sèche, de faibles précipitations inégalement réparties (de 100 à 1 300 mm par an) et des températures élevées tout au long de l'année. Le Burkina Faso, aujourd'hui encore l'un des pays les plus pauvres du monde (avec un PNB par habitant de 230 USD), est classé 172<sup>e</sup> sur 174 pays selon l'indice du développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour 1997. Les résultats économiques se sont améliorés durant les années 90, grâce à une série de programmes d'ajustement structurel et sectoriel. La croissance du PIB a atteint 7,1% en 1996, le taux d'inflation a reculé (7,1% en 1997) à la suite de la dévaluation du franc CFA en 1994 et le pays maîtrise peu à peu sa dette extérieure grâce à des accords passés avec les membres du Club de Paris et dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE). L'économie est tirée par le secteur tertiaire (40%), qui vient avant l'agriculture (34,8%) et le secteur secondaire (25,2%). Ce dernier, qui comprend l'industrie de transformation, l'extraction minière et le bâtiment, a toutefois pour moteur principal la transformation des denrées alimentaires et les activités artisanales. Dans le secteur tertiaire, ce sont le commerce, la banque, l'assurance, la restauration et les transports qui prédominent, une part importante des activités relevant encore du secteur public, malgré les mesures de privatisation déjà prises.

2. Selon les estimations un revenu annuel de 70 USD par unité équivalent adulte correspond au seuil de pauvreté absolue au Burkina Faso. Quarante-quatre pour cent des habitants vivent au-dessous de ce seuil mais 24% sont considérés comme extrêmement pauvres puisqu'ils vivent avec moins de 54 USD par unité équivalent adulte et par an. Il y a d'importantes différences de revenus entre les zones urbaines et les zones rurales, les revenus ruraux représentant en moyenne à peine un cinquième de ce qu'ils sont en milieu urbain. Les paysans qui n'ont qu'une production vivrière, les familles dont

---

<sup>1</sup> Pour renseignements supplémentaires, voir l'appendice I.





le chef est illettré et les ménages polygames sont particulièrement touchés par la pauvreté. La survie de la famille rurale dépend pour beaucoup des femmes qui, bien que peu alphabétisées, jouent un rôle extrêmement important aussi bien dans l'agriculture que dans les activités non agricoles. La politique officielle est axée sur la lutte contre la pauvreté, moyennant toute une gamme de mesures intéressant l'agriculture, les infrastructures sociales, le renforcement des institutions, le développement des capacités locales, le crédit, la formation, l'environnement, la santé, l'éducation et d'autres services sociaux.

3. À moyen terme, l'agriculture va probablement rester le principal employeur et donc le secteur économique prédominant, mais sa croissance se heurte au manque de ressources naturelles. Les exploitations sont exiguës (2 à 7 ha) et la plupart des paysans utilisent des méthodes traditionnelles à faible productivité. Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho et le fonio, le maïs, le riz ainsi que les racines et tubercules. Les principales cultures de rapport sont le coton, la canne à sucre, l'arachide, le sésame et le karité. L'élevage (pratiqué par des pasteurs nomades ou sédentaires) est une importante activité tant pour la subsistance que pour l'exportation. Des efforts sont faits pour protéger et régénérer les ressources naturelles par des mesures de conservation des sols et de l'eau, et le développement des activités économiques non agricoles est apparu comme un moyen d'atténuer la pression sur les ressources naturelles.

4. Le sous-secteur des micro-entreprises rurales comprend toutes les formes de petites et très petites activités économiques non agricoles en amont et en aval de la production agricole. Plus de 80% des micro-entreprises du secteur informel se trouvent en milieu rural, où elles créent plus de 28% des revenus; 58% d'entre elles sont gérées par des femmes. Il s'agit notamment: a) d'activités de type domestique (par exemple, traitement de produits agricoles et de produits de la cueillette); b) d'entreprises traditionnelles de petite fabrication ou de services exigeant un savoir-faire spécial (par exemple, travail du métal ou du bois); et c) d'entreprises semi-modernes de petite fabrication ou de services exigeant des compétences professionnelles et des techniques modernes (par exemple, activités mécanisées, comme soudure ou mouture). Les micro-entrepreneurs ruraux se heurtent à plusieurs problèmes qui relèvent de l'environnement politique et socio-économique, de la base de production et de la situation des débouchés. Ils n'ont pas suffisamment accès aux services (conseils professionnels, services financiers et formation) et aux infrastructures de base telles que l'alimentation en électricité. Utilisant des outils et un matériel rudimentaires, ils ont du mal à se procurer intrants et matières premières et souffrent de l'absence de sociétés de services qui puissent les aider. Les débouchés qu'ils visent sont très concurrentiels alors que la qualité et la présentation de leurs produits ne sont pas toujours à la hauteur. De plus, ils abordent souvent de façon passive la commercialisation et souffrent de l'absence d'information sur les débouchés et de savoir-faire en matière de commercialisation. Malgré ces problèmes, les micro-entreprises rurales offrent un net potentiel de développement grâce à la politique de libéralisation menée par les autorités, à la mine d'initiatives locales et de possibilités d'investissement ainsi qu'au dynamisme et à l'intérêt manifestés par la population. Il existe plusieurs secteurs potentiellement prometteurs: a) les procédés de production renforçant la valeur ajoutée des cultures locales et des produits de la cueillette (par exemple, broyage ou décorticage des céréales, séchage de fruits et légumes, extraction de l'huile d'arachide, production de beurre de karité) ainsi que des produits de l'élevage et de la pêche; b) la fabrication, l'entretien et la réparation du matériel et des outils utilisés localement pour la petite production; c) la fabrication d'objets utilitaires traditionnels ou nouveaux et d'objets d'artisanat; enfin d) les entreprises de services, notamment commerce de produits locaux ainsi que collecte, stockage et fourniture de matières premières.

5. **Principales institutions.** La planification et la coordination du développement relèvent des dix directions régionales de l'économie et de la planification (DREP) placées sous l'autorité de la Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP) au Ministère de l'économie et des finances. Les DREP sont normalement représentées dans les organes de coordination et les instances de développement des provinces dont elles relèvent. Parmi les autres institutions officielles



concernées figurent le Ministère de l'action sociale, le Ministère pour la promotion de la femme ainsi que le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat. Il existe une Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat, mais les plans de création d'une Chambre d'artisanat ne se sont pas encore concrétisés. Plusieurs projets multilatéraux et bilatéraux sont actuellement menés dans le secteur des très petites, petites et moyennes entreprises auxquelles ils apportent un appui financier et technique et dispensent une formation. Bien qu'un organisme ait été créé pour encourager les échanges de données d'expérience et harmoniser les activités, les interventions des projets sont souvent mal coordonnées et devraient être rationalisées si l'on veut utiliser au mieux les ressources disponibles. Ce problème a été pris en compte dans la présente proposition, qui insiste sur la complémentarité des activités et la sous-traitance de certaines tâches à des partenaires spécialisés.

6. **Services d'appui.** Les micro-entreprises rurales ont avant tout besoin d'un appui en matière de formation, de recherche et de services financiers. Le Burkina Faso dispose d'un centre d'éducation et de formation professionnelle qui gère plusieurs unités de formation technique réparties dans le pays. Il y a également plusieurs organismes qui dispensent une formation technique spécifique, par exemple artisanat, transformation de produits alimentaires, etc. Des bureaux d'ingénieurs-conseils privés et des projets assurent eux aussi une formation dans le domaine technique et gestionnaire. Les principales institutions chargées de la recherche et du développement sont l'Institut national de l'environnement et des recherches agricoles (qui s'occupe d'élevage, de cultures et de sylviculture) ainsi que l'Institut de recherches en sciences appliquées et technologies (qui travaille dans les domaines de la mécanisation de l'agriculture, des techniques de traitement et de conservation des denrées alimentaires, des techniques après récolte et de la mise au point de petit matériel de transformation). La Direction de la production agricole mène des études sur la mécanisation de l'agriculture ainsi que sur la fabrication à petite échelle de matériel agricole. Des services financiers sont assurés par: a) le secteur bancaire classique, qui comprend sept banques commerciales et quatre établissements financiers; b) le système financier décentralisé, qui englobe de nombreux mécanismes d'épargne et de crédit mutuel, de crédit solidaire et de crédit direct. Le système bancaire classique est surtout représenté en milieu urbain mais les institutions liées au système financier décentralisé déploient peu à peu leurs activités en milieu rural. Parmi elles, c'est le Réseau des caisses populaires du Burkina (RCPB) qui peut faire état de la meilleure couverture et des meilleurs résultats au regard des impératifs du présent projet.

7. **Ligne d'action des autorités.** L'État favorise le développement des micro-entreprises rurales afin d'accroître les revenus des ruraux, de développer le secteur privé, de créer un cadre qui leur soit favorable, de mettre en place un réseau durable de petites et moyennes entreprises, d'associer plus étroitement les femmes et les jeunes aux activités économiques et, enfin, d'encourager la création de valeur ajoutée pour la production domestique. Pour y parvenir, il a adopté une stratégie reposant sur les mesures suivantes: adoption d'un cadre institutionnel et juridique approprié, déréglementation et libéralisation du commerce; mise en place ou renforcement des institutions pour aider et former les promoteurs de micro-entreprises rurales; affectation de ressources humaines et financières au secteur informel; création d'un fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF); création de fonds spéciaux pour la promotion des très petites, petites et moyennes entreprises; projets et programmes d'appui aux micro-entreprises rurales; enfin, organisation de manifestations promotionnelles comme le Salon annuel international du commerce artisanal. Certaines de ces mesures ont déjà été mises en oeuvre ou sont sur le point de l'être. La présente proposition, qui respecte manifestement cette stratégie, vient appuyer et compléter les mesures envisagées.

## **B. Données d'expérience**

8. **Opérations du FIDA.** Le FIDA a financé jusqu'ici au Burkina Faso cinq projets, dont deux sont en cours. Le pays a également bénéficié de financements sous forme de dons aux niveaux régional et national ainsi que dans le cadre de projets. Les activités en cours sont les suivantes: a) le Programme spécial de conservation des sols et de l'eau - Phase II - mené dans sept provinces du



Plateau central pour promouvoir la gestion communautaire des ressources naturelles, l'agroforesterie, l'intensification des cultures, la recherche-développement adaptative, le financement de fonds de développement et le renforcement des institutions; b) le Projet de développement rural dans le Sud-Ouest qui en est à sa première année d'exécution et vise à renforcer la capacité de développement autocentré des populations rurales vulnérables, à protéger leur base de ressources naturelles et à renforcer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle; c) la phase II du Programme de formation à la gestion agricole pour l'Afrique (AMTA) (auquel le Burkina Faso participe pour la deuxième fois); d) un projet dans le cadre du Programme de coopération élargie (PCE) avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Sahel Défis, qui s'inscrit dans le suivi d'un don d'assistance technique régional pour le développement et la distribution de matériel de traitement des denrées alimentaires; enfin, e) un appui (moyennant deux dons d'assistance technique et des missions consultatives techniques) au Conseil national de gestion de l'environnement (CONAGESE), chargé de formuler le programme national d'action de lutte contre la désertification. Enfin, le FIDA s'est associé à d'autres donateurs pour contribuer à l'Initiative PPTE, allégeant ainsi la dette extérieure du Burkina Faso.

9. **Enseignements tirés.** Les activités menées jusqu'ici par le FIDA visaient essentiellement à accroître la production et les revenus en milieu rural, à améliorer la gestion des ressources naturelles, à encourager les mesures de conservation des sols et de l'eau et à lutter contre la désertification. Les résultats obtenus ont montré qu'il était extrêmement important de ne pas surestimer la capacité d'absorption et d'accorder l'attention voulue au renforcement des capacités locales. Il ne faut pas non plus sous-estimer la nécessité de consacrer suffisamment de temps et de ressources à l'analyse des problèmes qui se posent réellement aux producteurs. Renforcer la participation des bénéficiaires à la conception et à la planification des activités peut contribuer à améliorer l'exécution des projets, leur efficacité, leur impact et leur pérennité. La collaboration avec des ONG spécialisées a donné des résultats satisfaisants qui sont de bon augure pour les mécanismes de sous-traitance envisagés dans le cadre du présent projet.

### C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Burkina Faso

10. **Politique nationale de lutte contre la pauvreté.** Les autorités insistent sur la nécessité: a) de développer les possibilités de création de revenus et la capacité de production du pays, notamment dans l'économie rurale; b) de développer les secteurs sociaux en utilisant plus efficacement et en ciblant mieux les dépenses publiques; c) d'accentuer le rôle du secteur privé dans le développement économique. Une attention spéciale est également accordée aux mesures suivantes: i) mise en oeuvre de programmes visant des groupes sociaux particulièrement vulnérables, par exemple femmes et jeunes; ii) développement de compétences utiles aux petits artisans et aux micro-entrepreneurs; iii) décentralisation de l'administration chargée du développement; iv) amélioration des secteurs de la santé et de l'éducation; v) protection de la base de ressources naturelles. Les autorités sont également conscientes du rôle qui leur incombe dans la mise en place d'un cadre juridique et d'une infrastructure de base favorables.

11. **Activités de lutte contre la pauvreté financées par d'autres donateurs importants.** Les donateurs multilatéraux aident le gouvernement à appliquer sa stratégie de lutte contre la pauvreté et ont orienté leurs programmes dans le sens du développement humain durable, du combat contre la pauvreté ainsi que du renforcement des institutions et des capacités. La Banque mondiale, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que les principaux donateurs bilatéraux, dont la France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Union européenne et l'Allemagne, encouragent d'autre part activement l'application de mesures de lutte contre la pauvreté en milieu rural moyennant une meilleure utilisation des ressources naturelles, l'accès au financement et la formation.

12. **Stratégie du FIDA.** Compte tenu de l'assistance financière reçue, le Burkina Faso se situe au trentième rang des États en développement membres du FIDA alors que, d'après le PNB par habitant,



dix autres pays du monde sont plus pauvres. Le FIDA a donc adopté une stratégie à moyen terme qui a pour but d'accroître l'assistance, dans l'optique tant du nombre de projets que des ressources financières. Étant donné la vocation du FIDA et vu l'extrême précarité de la base de ressources du pays, la priorité absolue est donnée à la pérennité des actions de développement. La stratégie du FIDA est donc de contribuer à accroître la production et les revenus en continuant de mettre l'accent sur des activités liées à la protection de l'environnement, à la conservation des sols et de l'eau ainsi qu'à la lutte contre la désertification, tout en ouvrant des possibilités d'activités économiques de type non agricole. Le FIDA continue à travailler avec les populations rurales pauvres d'une façon générale mais il entend privilégier les besoins et les aptitudes des femmes rurales. Les investissements dans les infrastructures et services ruraux sont associés à la participation des bénéficiaires à la sélection des structures et institutions nécessaires, à leur mise en place et à leur maintien. Compte tenu des spécificités régionales, il est prévu de reproduire des interventions ayant déjà fait leurs preuves en matière de conservation des sols et de l'eau et d'agroforesterie, particulièrement dans les zones très dégradées comme le Plateau central. Pour ce qui est des activités non agricoles, l'objectif est de les répartir équitablement entre les régions les plus pauvres, qui ont le plus besoin de sources de revenus supplémentaires, et les zones où l'environnement économique est plus favorable du point de vue des capacités de production et de la demande effective de biens et services.

13. **Raison d'être du projet.** Plus de la moitié de la population de la zone du projet (paragraphe 14 et 15) vit au-dessous du seuil de pauvreté. Les femmes, les jeunes et les paysans n'ayant que peu de terres sont particulièrement vulnérables car l'agriculture et l'élevage, à eux seuls, ne leur offrent guère de chances d'atteindre la sécurité alimentaire et d'améliorer leurs conditions de vie. Ils ont de plus en plus de mal à satisfaire à leurs besoins alimentaires essentiels, et leurs perspectives de développement, déjà minces, se détériorent rapidement du fait de la croissance démographique et de la pression grandissante sur les terres. Il est donc urgent d'accroître et de diversifier les sources de revenus non agricoles, à la fois pour compléter la production agricole et pour améliorer les stratégies traditionnelles de survie par répartition des risques. Le présent projet répondra à cette nécessité en aidant: a) à surmonter les problèmes auxquels se heurtent actuellement la création et le renforcement d'entreprises non agricoles durables et b) à améliorer l'utilisation des ressources humaines, matérielles et institutionnelles pour concrétiser le potentiel de développement des micro-entreprises rurales.

## DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

### A. Zone du projet et groupe cible

14. Le projet intéressera les zones rurales de quatre régions - deux à l'ouest et deux à l'est du pays. Ce choix a été fait après classement des différentes régions compte tenu des facteurs suivants: ressources naturelles et humaines, densité de population (indicative de la pression qui s'exerce sur les terres), débouchés potentiels et infrastructures connexes, absence de possibilités d'emplois non agricoles, présence de systèmes financiers décentralisés, présence d'institutions et de particuliers expérimentés (ONG, projets, établissements de formation, etc.) et, enfin, existence d'une infrastructure et de services. Les quatre régions comportent toutes un fort potentiel en matière d'agriculture, qu'il s'agisse de cultures vivrières ou de cultures de rapport, et d'organisation de toute une gamme d'activités non agricoles. Certains produits et activités sont courants dans toute la zone du projet (par exemple, fruits et légumes séchés, grains usinés, beurre de karité, savon, travail du métal, réparation et entretien, commerce de détail). L'élevage joue d'autre part un rôle important presque partout dans la zone du projet, tandis que d'autres produits sont spécifiques de différentes zones secondaires: miel et ressources minérales à l'est, objets artisanaux à l'ouest, etc. Il y a dans les quatre régions plusieurs opérateurs publics et privés qui s'occupent de développement rural et pourraient être choisis comme partenaires de travail. Enfin, la zone est relativement bien desservie par le système financier décentralisé.



15. La zone du projet compte au total 3,2 millions d'habitants dont deux millions vivent selon les estimations au-dessous du seuil de pauvreté. Quatre catégories entrent dans le groupe cible prioritaire: femmes, jeunes, paysans démunis et micro-entrepreneurs. Les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté que les hommes à cause des inégalités traditionnelles dans le processus de décision; elles assument une plus large part du fardeau de la survie familiale dans des conditions de travail et une situation sanitaire précaire et sont peu alphabétisées. Certains jeunes (des hommes âgés de moins de 40 ans) ont reçu une formation technique spécialisée (par exemple soudure, mouture, réparations, menuiserie) mais il n'ont pas les moyens financiers et techniques nécessaires pour se lancer dans une micro-entreprise. Quant aux paysans démunis, ils n'ont pas suffisamment accès à la terre, ils sont sous-employés et ont du mal à nourrir leur famille sans activités non-agricoles. Enfin, de nombreux micro-entrepreneurs parviennent tout juste à survivre mais ne peuvent développer leur activité faute d'appui financier et technique. Un maximum de 30% des participants au projet sera inclus dans cette dernière catégorie. Globalement, il est prévu que le projet aide à créer ou développer environ 2 000 micro-entreprises rurales et à en renforcer techniquement 500 qui bénéficient d'une aide uniquement financière d'organismes comme le FAARF. Étant donné que chaque micro-entreprise rurale participante fournira un emploi à 1,3 personne en moyenne et qu'une famille rurale compte en moyenne dix personnes, on peut chiffrer à plus de 30 000 le nombre total de bénéficiaires.

### **B. Objectifs et portée du projet**

16. Le principal objectif du projet<sup>2</sup> est d'aider à accroître et diversifier les revenus de la population rurale en développant durablement des micro-entreprises rurales de type non agricole dans les quatre régions retenues. Les objectifs immédiats sont les suivants:

- a) Élaborer et mettre en place un mécanisme décentralisé durable pour appuyer la promotion et le développement des micro-entreprises rurales;
- b) Créer de nouvelles possibilités d'emplois dans le secteur non agricole, pour assurer à la population rurale de nouvelles sources de revenus;
- c) Accroître la production de biens et de services dans l'économie rurale, particulièrement là où il existe des liaisons en amont ou en aval avec la production agricole;
- d) Freiner l'exode rural, notamment des jeunes, en créant des possibilités attrayantes d'emplois locaux dans le secteur non agricole.

17. L'une des caractéristiques principales du projet est de compter avec les ressources naturelles et humaines disponibles localement pour la production et la demande. Cette approche atténue sensiblement le risque de résistance au changement puisqu'elle privilégie dans un premier temps l'amélioration des filières de produits et des débouchés connus pour passer progressivement à une diversification. Selon toute vraisemblance, le développement des micro-entreprises rurales en faveur du groupe cible du FIDA va contribuer à accroître les débouchés locaux de biens et de services et, donc, à améliorer les conditions de vie et créer une dynamique durable de développement. L'exécution du projet se fondera sur le principe de la sous-traitance (c'est-à-dire qu'au lieu d'assurer directement l'exécution, le projet passera des accords contractuels avec des opérateurs travaillant déjà dans la zone). Plusieurs ONG, des établissements de formation et certaines sociétés privées ont été retenus comme éventuels partenaires. L'orientation vers la demande est le troisième principe fondamental du projet, ce qui veut dire que les promoteurs de micro-entreprises rurales devront eux-mêmes avoir une idée d'entreprise et la concrétiser. Les modèles mis au point lors de la formulation du projet pour l'évaluation des coûts ne donnent donc qu'une indication de la portée éventuelle des

<sup>2</sup> Voir appendice III: cadre logique.



activités et des possibilités de développement des micro-entreprises rurales et ne devraient pas servir de norme pour la planification de l'exécution du projet

### C. Composantes

18. **Renforcement des capacités locales.** En l'état actuel des choses, pour promouvoir et développer les micro-entreprises rurales au Burkina Faso, il faut prendre en compte tous les aspects de la promotion des entreprises et des compétences spécialisées, au niveau d'intervention tant institutionnel qu'individuel. Aussi le projet comporte-t-il une composante essentielle de renforcement des capacités locales qui inclura les activités suivantes: a) sensibilisation et mobilisation de tous les acteurs (secteurs public et privé, personnel du projet, organisations partenaires, membres du groupe cible, etc.); b) formation des bénéficiaires, des promoteurs de micro-entreprises rurales ainsi que du personnel du projet et des partenaires d'exécution; c) mise au point et expérimentation de matériel et méthodes pédagogiques utiles aux micro-entreprises rurales (modules de formation, directives, manuels, profils de micro-entreprises rurales, rapports d'évaluation et matériels de sensibilisation). Dans un premier temps, une campagne de sensibilisation sera lancée dans toute la zone du projet pour informer la population des objectifs recherchés et de la composition du groupe cible, des activités prévues ainsi que de la gamme des services (formation, appui technique, services financiers) qui seront offerts pour répondre à la demande exprimée par les micro-entrepreneurs et ceux qui pourraient le devenir.

19. La formation dispensée aux bénéficiaires portera sur la gestion aussi bien que sur les aspects techniques et comportera à la fois un apprentissage pratique (20% des bénéficiaires chaque année) et des cours théoriques dans un centre de formation (30% des bénéficiaires chaque année). Outre les cours de recyclage, la formation sera renforcée par des réunions périodiques à l'occasion desquelles les bénéficiaires et d'autres acteurs pourront échanger et examiner des données d'expérience et proposer des adaptations. La formation aux techniques d'entreprise sera assurée localement. D'autre part, les promoteurs de micro-entreprises rurales auront l'occasion de participer à des voyages d'étude et à des visites au Burkina Faso et dans d'autres pays de la région. La première année, il est prévu au titre de la formation du personnel du projet de financer un cours initial d'une semaine à l'intention du coordonnateur national et des directeurs des antennes locales et bureaux de liaison, puis des cours annuels de recyclage. Les animateurs provinciaux bénéficieront de mesures de formation analogues. De plus, étant donné que de nouvelles filières de produits devraient apparaître lors des premières années d'intervention, le projet financera les services d'un assistant technique à court terme chargé de donner une formation spécialisée aux promoteurs de micro-entreprises rurales. Pour renforcer la capacité de ces derniers à commercialiser leurs produits, des ressources seront mises à leur disposition pour qu'ils puissent monter des stands dans des foires commerciales nationales ou régionales et entreprendre des campagnes de publicité pour leurs biens et services.

20. Dans le cadre de cette composante, le projet fournira les ressources humaines et financières nécessaires à l'action de sensibilisation, aux activités de formation et de promotion, notamment appui logistique, sous-traitance auprès d'institutions et d'agents spécialisés, équipement et matériels de formation et de publicité.

21. **Appui technique aux micro-entreprises rurales.** Il s'agira de créer dans la zone du projet des structures décentralisées qui seront chargées d'orienter et de coordonner l'offre de tout un éventail de services d'appui, notamment études sur les produits et les débouchés, recherche-développement sur la technologie, identification de nouveaux produits, de possibilités de services et débouchés, évaluation des besoins en matière de formation et services consultatifs réguliers aux entreprises. L'appui du projet sera disponible à toutes les étapes du processus de production et de commercialisation (à savoir, fourniture des matières premières, techniques de transformation, contrôle de la qualité, conditionnement et promotion des produits). Ce sont les bénéficiaires du projet qui détermineront



eux-mêmes leurs besoins et solliciteront un appui spécifique du projet, conformément à l'approche axée sur la demande sur laquelle repose le projet (paragraphe 17).

22. La structure décentralisée comportera deux antennes locales et quatre bureaux de liaison qui desserviront la totalité de la zone du projet; les activités sur le terrain seront prises en charge par des animateurs provinciaux et des conseillers villageois travaillant à titre indépendant (paragraphe 24). Certaines tâches précises seront confiées à des organismes, institutions et agents spécialisés, de manière à pouvoir apporter toutes les formes d'appui possibles. L'aide du projet aux micro-entreprises rurales débutera avec la sélection initiale des activités et durera jusqu'à la fin de la deuxième année suivant leur lancement, puisque les micro-entrepreneurs devraient alors avoir acquis un savoir et une expérience suffisants pour s'adresser à des services commerciaux d'appui, le cas échéant.

23. Au titre de cette composante, le projet financera la création des antennes locales et des bureaux de liaison ainsi que leur fonctionnement pendant les sept années du projet, les véhicules, les salaires et le matériel ainsi que les contrats de sous-traitance avec les partenaires d'exécution et les agents spécialisés, y compris les missions techniques à court terme.

24. **Accès aux services financiers.** Il s'agit de donner au groupe cible du FIDA plus facilement accès aux services financiers nécessaires à la création ou au développement de micro-entreprises rurales, ce qui comporte en particulier les mesures suivantes: renforcement d'une institution qui sera le partenaire financier principal; formation au financement des micro-entreprises rurales et à la préparation de propositions d'entreprise financièrement viables; création d'un fonds de risque pour répartir les risques - jugés généralement élevés selon les normes des institutions financières - que comportent les prêts au groupe cible du FIDA; enfin, mise en place de lignes de crédit pour financer les besoins des micro-entreprises rurales à court et à moyen terme. Les synergies créées grâce aux activités envisagées dans le cadre des deux premières composantes renforceront sensiblement l'impact de l'appui financier et aideront à le pérenniser. L'exécution sera confiée au RCPB, et le partenaire financier principal sera chargé de la gestion des lignes de crédit et du fonds de risque. On consolidera le RCPB en lui adjoignant quatre banques nouvellement créées et en renforçant quatre banques récemment créées dans la zone du projet. Un financement est également prévu pour encourager la création de deux unions régionales. Environ 90 agents de terrain du RCPB suivront une formation spécialisée pour améliorer leurs compétences en gestion et se familiariser avec les principes du financement des micro-entreprises rurales, apprendre à sensibiliser et former les promoteurs de micro-entreprises rurales et, d'une façon générale, faciliter les relations avec les banques. Des jeunes prêts à travailler à titre indépendant comme conseillers villageois et à se lancer dans la nouvelle profession de "rédacteur" (de propositions de projet) bénéficieront d'une spécialisation supplémentaire pour apprendre à préparer des propositions d'entreprise et des demandes de prêts pour le compte de clients illettrés ou peu instruits. Cela permettra d'améliorer la qualité des propositions soumises en vue d'un appui du projet et d'un financement par le RCPB, et donc d'atténuer le risque d'échec. Qui plus est, ces jeunes conseillers villageois pourront par la suite offrir leurs services de conseil aux micro-entreprises rurales.

25. La composante financera toutes les dépenses relatives au renforcement du partenaire financier principal, aux lignes de crédit et au fonds de risque ainsi que la formation de 190 jeunes conseillers villageois et 90 agents de terrain du partenaire financier principal.

26. **Gestion, organisation, suivi et évaluation.** Cette composante couvre la coordination et l'harmonisation des activités que comportent les trois composantes techniques décrites ci-dessus. Il sera créé une petite unité nationale de coordination du projet (UNCP) composée d'un coordinateur national du projet (CNP), d'un chef comptable, d'un responsable du suivi et de l'évaluation, et du personnel d'assistance. Cette unité sera appuyée par des missions techniques de courte durée, portant notamment sur la comptabilité informatisée et les systèmes de gestion informatisés, l'évaluation d'impact, et les

modalités de sous-traitance. Le personnel chargé de la gestion du projet bénéficiera, quel que soit son niveau, d'une formation à l'administration du type AMTA.

27. La composante comprend le financement de la mise en place et du fonctionnement de l'UNCP; les missions d'appui technique et les formations; les voyages d'étude, les évaluations et la vérification des comptes.

### D. Coûts et financement du projet

28. **Coûts.** Le coût total du projet (voir tableau 1) est estimé à 12,89 millions de USD, y compris les provisions pour aléas, calculées conformément aux projections de la Banque mondiale, comme suit: 3% (années 1 - 7) pour les coûts en monnaie locale et 1,3% (année 1), 2,6% (année 2), 2,7% (années 3 - 4) et 2,5% (années 5 - 7) pour les coûts en devises. Les provisions pour aléas d'exécution sont calculées comme suit: 15% pour les travaux de génie civil, 10% pour les véhicules et le matériel, et 5% pour la formation.

**TABEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% des coûts de base	% en devises
1. Renforcement des capacités locales	1 881,7	1 265,2	3 146,9	28	40
2. Appui technique aux micro-entreprises rurales	2 565,1	871,4	3 436,5	32	25
3. Accès aux services financiers	2 945,5	114,8	3 060,4	27	4
4. Gestion, organisation et suivi et évaluation	948,1	724,3	1 672,4	15	43
<b>Total des coûts de base</b>	<b>8 340,4</b>	<b>2 975,7</b>	<b>11 316,2</b>	<b>100</b>	<b>26</b>
Provision pour aléas d'exécution	215,1	183,4	398,5	4	46
Provision pour aléas financiers	950,8	221,4	1 172,2	10	19
<b>Total des coûts du projet</b>	<b>9 506,4</b>	<b>3 380,5</b>	<b>12 886,9</b>	<b>114</b>	<b>26</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

29. **Financement.** Le plan de financement (voir tableau 2) prévoit une contribution du FIDA égale à 9,38 millions de USD (73% du coût total du projet) sous la forme d'un prêt assorti de conditions particulièrement favorables. Elle couvrira les dépenses (hors taxe) pour l'équipement et le matériel, les véhicules, les formations, les études, les missions d'appui technique, la remise en état des bureaux, les salaires et les coûts de fonctionnement. Le prêt du FIDA comportera également une contribution au fonds de risque et la ligne de crédit à moyen terme, tandis que le RCPB utilisera ses ressources propres pour le crédit à court terme et contribuera au fonds de risque. Le cofinancement du RCPB s'élèvera à 1,06 million de USD. Les bénéficiaires contribueront au projet à hauteur de 1,20 million de USD dans le cadre de la composante accès aux services financiers, tandis que le gouvernement prendra en charge les taxes et les droits, ainsi que les coûts relatifs à la mise à disposition et au fonctionnement des bureaux du projet.



**TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT**  
(en millions de USD)

Composantes	FIDA		RCPB		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
1. Renforcement des capacités locales	3,42	94	-	-	0,20	6	-	-	3,62	28	1,44	1,98	0,20
2. Appui technique aux micro-entreprises rurales	3,19	82	-	-	0,72	18	-	-	3,91	30	1,00	2,47	0,44
3. Accès aux services financiers	1,17	34	1,06	13	0,04	1	1,20	35	3,47	27	0,13	3,30	0,04
4. Gestion, organisation et suivi et évaluation	1,60	85	-	-	0,29	15	-	-	1,89	15	0,81	0,90	0,18
<b>Total des décaissements</b>	<b>9,38</b>	<b>73</b>	<b>1,06</b>	<b>13</b>	<b>1,25</b>	<b>10</b>	<b>1,20</b>	<b>9</b>	<b>12,89</b>	<b>100</b>	<b>3,38</b>	<b>8,65</b>	<b>0,86</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.





## E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

30. **Passation des marchés.** Les passations de marché concernant les biens et les services financés par le prêt du FIDA se feront conformément aux procédures suivantes: a) les contrats pour l'achat de véhicules feront l'objet d'appels d'offres internationaux; b) les contrats pour le matériel, la formation, les études et les sous-traitances locales de plus de 40 000 USD feront l'objet d'appels d'offres locaux; c) les contrats d'un montant compris entre 5 000 USD et 40 000 USD seront conclus après consultation de fournisseurs à l'échelon national; et d) les achats de moins de 5 000 USD seront effectués directement. Dans la mesure du possible, on groupera les achats de véhicules afin d'obtenir des prix avantageux. Tous les biens seront acquis conformément aux directives du FIDA. Les contrats avec les consultants et les organisations partenaires seront assujettis aux procédures de l'institution coopérante.

31. **Décaissements.** Avant le début de chaque année d'exécution, un programme de travail et budget annuel (PTBA), approuvé par le comité national de suivi<sup>3</sup>, sera soumis à l'institution coopérante et au FIDA pour examen et approbation. Les demandes de retrait seront signées conjointement par le coordinateur national du projet et le chef comptable. Les décaissements seront tous effectués sur présentation des justificatifs, à l'exception des coûts de fonctionnement, des salaires et des indemnités, des études et des contrats de formation locale, de la ligne de crédit à moyen terme et du fonds de risque, pour lesquels les décaissements seront effectués sur présentation d'états de dépenses certifiés.

32. Afin de faciliter les décaissements et la mise en oeuvre du projet, un **compte spécial** en francs CFA sera ouvert au nom du projet par l'emprunteur, auprès d'une banque commerciale de Ouagadougou agréée par le FIDA. À la date d'entrée en vigueur du prêt du FIDA, l'équivalent en francs CFA de 500 000 USD (six mois environ des dépenses estimatives) sera versé sur ce compte qui sera géré selon le principe de la double signature (coordinateur national du projet et chef comptable). Un **compte de projet** sera également ouvert dans une institution financière de Ouagadougou et les fonds de contrepartie y seront déposés conformément à la réglementation en vigueur au Burkina Faso. Après l'entrée en vigueur du prêt, le gouvernement effectuera sur ce compte un premier versement de 61,9 millions de XOF. Le compte sera réapprovisionné tous les trois mois, en fonction des besoins du projet. L'inscription des fonds de contrepartie de la première année dans le budget national est une condition préalable à l'entrée en vigueur du prêt du FIDA. Pour faciliter l'attribution de prêts à moyen terme aux promoteurs de micro-entreprises rurales, les montants respectifs indiqués dans le PTBA seront régulièrement versés sur un compte indiqué par le RCPB. Les contributions au fonds de risque seront effectuées au cas par cas sur présentation de pièces justificatives.

33. **Comptabilité et vérification des comptes.** L'UNCP, les antennes locales et tous les organismes partenaires tiendront des comptabilités détaillées distinctes sur l'utilisation des fonds du projet. Les bureaux de projet décentralisés et les organisations partenaires recevront des avances, à commencer par un montant équivalant à trois mois de coûts prévisibles de fonctionnement. Ils soumettront des états de dépenses mensuels, accompagnés des documents originaux, à l'UNCP qui réapprovisionnera les comptes en conséquence. Toutes les dépenses effectuées dans le cadre du projet seront regroupées, justifiées par des documents et certifiées par le coordinateur national du projet et le chef comptable. Toute cette documentation sera conservée dans les bureaux de l'UNCP et des antennes locales, et sera à la disposition de l'institution coopérante et de la société de vérification des comptes. Les comptes seront examinés régulièrement et/ou à la demande des missions de supervision. Un contrôle annuel des comptes et de la gestion sera effectué conformément aux principes et aux pratiques de contrôle acceptables à l'échelon international. La société chargée de la vérification au cours de la première année devra être engagée dans les 60 jours suivant l'entrée en vigueur du prêt du FIDA. Elle donnera son avis sur les procédures de soumission, la légitimité des dépenses imputées au compte spécial, et l'utilisation

---

<sup>3</sup> Voir appendice V.

des biens et des services financés par le projet. Elle donnera également une opinion indépendante sur les états de dépense. Le gouvernement fournira au FIDA et à l'institution coopérante les copies certifiées des rapports de vérification, dans un délai de six mois après la fin de chaque année budgétaire. Les vérifications normales sont financées par le prêt du FIDA.

## F. Organisation et gestion

34. Le projet durera sept ans et comportera deux phases: une phase pilote de trois ans dans deux des quatre régions sélectionnées, puis une phase d'expansion et de consolidation de quatre ans dans les quatre régions; la deuxième phase tiendra compte des résultats et des recommandations du bilan à mi-parcours (BMP) qui sera effectué avant la fin de la troisième année du projet. Placé sous la tutelle du Ministère de l'économie et des finances et dépendant directement de la DGEP, le projet se conformera aux principes de décentralisation et de désengagement de l'État adoptés par les autorités<sup>4</sup>. L'UNCP à Ouagadougou coordonnera les activités, préparera les PTBA, gèrera le prêt du FIDA et suivra l'avancement du projet. Au niveau des deux sous-zones, le personnel des antennes locales se chargera de la coordination, de l'appui technique et du suivi, en privilégiant la sous-traitance des activités à des partenaires sélectionnés (ONG, projets, institutions, organismes et agents spécialisés). Les organisations travaillant déjà dans la zone du projet et les partenaires possédant des compétences spécifiques en matière de développement des micro-entreprises rurales, qu'il s'agisse des aspects techniques, économiques ou sociaux, auront la préférence. Les bureaux de liaison et les animateurs provinciaux assureront l'organisation du travail sur le terrain dans les quatre régions cibles. Dans les villages, de jeunes conseillers travaillant pour leur propre compte feront le lien entre les services d'appui et les micro-entrepreneurs. Des Comités consultatifs régionaux présidés par les directeurs des DREP de Bobo-Dioulasso et de Tenkodogo, et comprenant des représentants des autorités locales, des unions régionales du RCPB, des associations professionnelles et des institutions/projets/particuliers intervenant dans le secteur des micro-entreprises rurales, assureront la coordination des activités et décideront des grandes orientations.

35. **Suivi et évaluation.** Cette activité comprendra deux opérations distinctes mais complémentaires qui seront assurées par l'UNCP et des consultants indépendants. Le responsable du suivi et de l'évaluation au sein de l'UNCP assurera le **suivi interne** de l'exécution et des résultats par composante et pour le projet dans son ensemble, à l'aide des données recueillies à tous les niveaux et introduites dans le système de gestion informatisé. Des **évaluations externes** de l'impact du projet sur le groupe cible seront faites tous les deux ans par des consultants indépendants qui utiliseront tant les enquêtes classiques que les méthodes participatives ("auto-évaluation"). La première évaluation sera effectuée pendant la deuxième année du projet et portera sur un échantillon représentatif du premier groupe de promoteurs de micro-entreprises rurales aidés par le projet. Les évaluations devront essentiellement: a) déterminer si le groupe cible est sensible à l'approche et à la stratégie du projet; b) estimer le niveau et la qualité de la participation des bénéficiaires à la mise en oeuvre du projet; et c) évaluer l'impact du projet sur les différentes catégories de bénéficiaires du point de vue de l'augmentation des revenus, de la création d'emplois, de l'amélioration des conditions de vie et de l'intensification des échanges commerciaux. Le bilan à mi-parcours prévu pendant la troisième année (paragraphe 34) portera sur les réalisations et les résultats de la première phase du projet, ainsi que sur les obstacles rencontrés, afin d'élaborer des recommandations concrètes pour la phase de consolidation.

## G. Justification économique

36. Le projet vise à lancer un processus de développement durable des micro-entreprises rurales et à mettre en place un mécanisme susceptible d'appuyer ce processus. Il sera axé sur la demande et

---

<sup>4</sup> Voir appendice V pour les détails.



répondra aux propositions et aux attentes du groupe cible sans imposer de programmes préconçus ni de solutions toute faites. Par conséquent il n'est pas possible à ce stade de définir précisément les types de micro-entreprises qui bénéficieront du projet, ni le nombre de micro-entrepreneurs dans un sous-secteur ou pour une activité donnée qui recevront un appui. On peut toutefois s'attendre à ce que le projet ait un impact positif sur les revenus et la qualité de la vie de plus de 3 000 ménages ruraux pauvres (plus de 30 000 personnes); à ce que l'approvisionnement en biens et en services s'améliore dans les zones rurales; et à ce que l'exode rural, notamment des jeunes, se ralentisse grâce à la création de nouvelles sources de revenus et d'emplois (par exemple à travers les activités de service liées aux réparations, aux travaux d'entretien, à la mouture des céréales, au décorticage ou aux ateliers villageois polyvalents). En outre 190 jeunes alphabétisés seront formés à la préparation de propositions d'entreprise et de demandes de financement. Les femmes bénéficieront plus particulièrement du projet, qui contribuera à: a) alléger leur travail quotidien en mettant à leur disposition des machines et des services facilitant leur tâche, et b) accroître leurs revenus en leur permettant d'entreprendre ou de développer des activités économiques non agricoles. On estime à 70% environ la proportion de micro-entreprises qui seront liées à la transformation des produits agricoles et à 11% celle des petits commerces, deux secteurs traditionnellement dominés par les femmes. L'accès au crédit permettra aux femmes qui n'ont que peu de ressources d'acheter les matières premières et les aliments pendant les périodes d'abondance où les prix sont au plus bas. Elles apprendront, grâce à une formation, à repérer et à développer des produits à plus grande valeur ajoutée à partir des matières premières locales. Enfin, elles auront accès à des services professionnels qui les aideront à préparer des propositions d'entreprise financièrement viables.

37. **Analyse économique et financière.** Compte tenu de l'approche du projet axé sur la demande, les estimations portant sur l'augmentation de la production et des revenus ne peuvent être qu'approximatives. Toutefois, sur la base d'hypothèses portant sur 20 modèles possibles de micro-entreprises rurales, on peut quantifier le surcroît de production annuelle, lorsque le projet aura atteint son rythme de croisière, à 2,5 milliards de XOF, soit 4,3 millions de USD.

38. **Taux de rentabilité économique (TRE).** Il a été calculé sur 20 ans, avec les hypothèses suivantes: a) ajustement des coûts financiers en éliminant les taxes et les lignes de crédit; b) application de coefficients de conversion pour refléter la valeur réelle en termes économiques des biens et des services consommés par le projet; c) prise en compte dans les coûts économiques des coûts de fonctionnement et d'investissement des micro-entreprises rurales, qui n'apparaissent pas dans les coûts du projet; d) prise en compte des coûts de remplacement jusqu'à la septième année du projet incluse; et e) utilisation des prix de référence relevés sur les marchés locaux. Sur cette base, on évalue le TRE à 18%. Une analyse de sensibilité fait apparaître qu'une augmentation des coûts de 10% le ramènerait à 11,9%, et qu'une réduction des bénéfices de 10% l'abaisserait à 11,3%. Un an de retard dans la matérialisation des avantages se traduirait par un TRE de 11,2%.

## H. Risques

39. En dépit d'un potentiel certain, le développement du sous-secteur des micro-entreprises rurales comporte plusieurs risques sociaux et économiques. Le succès du projet dépend avant tout de l'intérêt et de l'esprit d'initiative des bénéficiaires éventuels. Avec les activités d'information, de sensibilisation et de formation organisées, le risque de faible participation sera minimisé: les micro-entrepreneurs qualifiés - nouveaux ou déjà installés - ne laisseront passer aucune des occasions offertes par le projet. Quant aux débouchés pour leurs produits, les micro-entrepreneurs ruraux devront subir la concurrence des producteurs et des importateurs urbains; face à ce risque de non-compétitivité, le projet prévoit des études de marché et des mesures d'amélioration de la qualité, du conditionnement, etc. des produits, qui seront ainsi plus facilement commercialisables. Enfin, il existe toujours le risque que d'autres partenaires du développement proposent des services similaires à des conditions plus attrayantes, et non

durables. C'est un problème que seul le dialogue permanent au sein des Comités consultatifs régionaux<sup>5</sup>, par exemple, avec les organismes locaux et extérieurs impliqués dans le secteur peut contribuer à résoudre.

### **I. Impact sur l'environnement**

40. Les activités du projet n'auront pas d'impact significatif sur l'environnement, car les micro-entreprises rurales constituent de très petites unités à fort coefficient de main-d'oeuvre, utilisant des techniques simples. En outre, avant approbation, chaque proposition de micro-entreprise donnera lieu à une évaluation en termes d'impact sur l'environnement (utilisation des matières premières, augmentation de la production des cultures, approvisionnement en énergie, etc). Seules les micro-entreprises dont l'impact sur l'environnement sera jugé positif ou neutre seront susceptibles de bénéficier d'un appui du projet. Afin de sensibiliser les micro-entrepreneurs aux problèmes d'environnement, leur formation abordera des sujets tels que l'importance d'éliminer correctement les matières polluantes, les méthodes à utiliser pour éviter la surexploitation des ressources naturelles et l'utilisation des sources d'énergie alternatives.

### **J. Aspects novateurs**

41. Le projet constitue la première intervention du FIDA au Burkina Faso portant exclusivement sur le secteur non agricole. Alors que les donateurs extérieurs et les ONG ont offert aux micro-entrepreneurs ruraux un appui technique et financier sur une base sélective, aucune action d'ensemble n'a jamais été entreprise pour appuyer ce sous-secteur dont l'importance ne cesse de grandir. Le projet envisage un nouveau type de mécanisme d'intervention qui a) peut s'appliquer à de vastes régions, b) évite les doubles emplois au niveau des interventions, et c) favorise la complémentarité et la synergie des interventions. En outre, sa mise en oeuvre est fondée sur une approche novatrice, puisque les activités seront sous-traitées et décentralisées. La participation importante du secteur privé distingue ce projet de toutes les interventions antérieures et garantit son succès et sa pérennité. Au-delà du rôle déterminant des organisations, institutions et entreprises privées pendant l'exécution du projet, toutes les activités d'appui devraient, à la fin des sept ans d'investissement, être reprises par le secteur privé, notamment l'ancien personnel du projet et ses partenaires, qui assureront ainsi la continuité sans avoir recours à des fonds publics.

## **TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

42. Un accord de prêt entre le Burkina Faso et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

43. Le Burkina Faso est habilité, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

44. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

---

<sup>5</sup> Voir appendice V.



## QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

45. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera au Burkina Faso un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (6 950 000 DTS) venant à échéance le 15 mai 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Fawzi H. Al-Sultan



## **RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations conclues le 22 avril 1999)

1. Le Ministère de l'économie et des finances et le FIDA procèdent conjointement à un examen de l'exécution du Projet au plus tard lors de la troisième année du Projet ("l'examen à mi-parcours"). Le Gouvernement du Burkina Faso (ci-après dénommé "le Gouvernement") s'assure que les recommandations formulées à l'issue de l'examen à mi-parcours sont mises en oeuvre dans le délai indiqué à la satisfaction du FIDA. Il est convenu et accepté que lesdites recommandations puissent entraîner des modifications des documents relatifs au prêt.
2. Les cadres de l'UNCP seront recrutés par le Ministère de l'économie et des finances pour le coordonnateur national du projet (CNP) et le Chef comptable et par le CNP pour le reste du personnel, au moyen d'une consultation nationale. Une liste restreinte des meilleurs candidats sera établie par un comité indépendant et transmise au FIDA pour commentaire et approbation. Une fois créée, l'UNCP jouira d'une pleine autonomie de gestion et financière dans le cadre des limites prévues par les PTBA.
3. Le CNP devra justifier d'une expérience confirmée dans la gestion de projets, d'un sens de la communication et du contact humain, d'une capacité à concevoir les PTBA et à rédiger des rapports d'avancement, d'une bonne connaissance du développement rural, des micro-entreprises et de l'informatique. Le CNP est nommé pour une durée de sept ans sur la base d'un contrat de deux ans renouvelables. Le CNP du Projet ne peut être démis de ses fonctions par le Gouvernement qu'après consultation préalable du FIDA. Le CNP sera le responsable final de toutes les activités relatives au Projet.
4. La composante crédit sera réalisée en collaboration avec le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso (RCPB), pour ce faire un protocole d'accord devra être conclu entre l'UNCP et le RCPB et soumis au FIDA pour approbation. Cet accord précisera les contributions respectives des parties, le calendrier de leur mise à disposition et les responsabilités de chacun des signataires. Les crédits à moyen terme accordés aux Micro-entreprises rurales (MER) seront financés à partir d'une ligne de crédit mise à la disposition du RCPB au terme d'un accord subsidiaire signé entre l'Emprunteur et le RCPB et soumis au FIDA pour approbation. Les besoins en crédit à court terme seront financés à partir des ressources propres du RCPB qui appliquera ses procédures habituelles. Un fonds de risque sera mis en place au niveau du RCPB afin de pallier au mieux le risque lié à l'octroi de crédits aux MER. Le fonds de risque sera fixé à une hauteur déterminée en fonction des crédits à court et moyen termes mis en place et sur la base d'un risque estimé à 15%. En cas d'impayé, le FIDA contribuera, à partir des fonds du prêt, à hauteur de 30% du montant du fonds de risque, le RCPB prendra en charge les 70% restants.
5. L'Emprunteur assurera le personnel du Projet contre les risques de maladie et d'accident selon les dispositions en vigueur au Burkina Faso, acceptables pour le FIDA.





6. Le prêt n'entrera en vigueur qu'après que les conditions préalables suivantes auront été satisfaites:
- a) le CNP et un comptable, dont les candidatures ont été approuvées par le FIDA, ont été nommés par le Ministère de l'économie et des finances;
  - b) le Projet a été inscrit au Programme d'investissements publics (PIP);
  - c) les fonds de contrepartie pour la première année du Projet, ont été inscrits au budget de l'État.
7. Les fonds du prêt ne seront décaissés qu'après que les conditions de décaissement suivantes auront été satisfaites:
- a) le CNP et le chef comptable ont effectivement pris leurs fonctions et les chefs des antennes locales ont été recrutés;
  - b) une liste restreinte des partenaires qui fourniront les animateurs au niveau des provinces a été soumise;
  - c) les PTBA pour la première année ont été approuvés;
  - d) la somme de 61,9 millions de FCFA représentant les besoins en fonds de contrepartie de la première année du Projet a été versée sur le compte du Projet; et
  - e) s'agissant de la catégorie de décaissement "Crédit à moyen terme", une première version de l'accord subsidiaire entre l'Emprunteur et le RCPB a été approuvée par le FIDA et la version finale signée par les deux parties, qui ne diffère pas substantiellement de la version approuvée par le FIDA, a été certifiée conforme par un cadre compétent du Ministère de l'économie et des finances et remise au FIDA; et les conditions préalables à son entrée en vigueur, autres que celles des documents relatifs au prêt, n'ont été satisfaites.

## COUNTRY DATA

## BURKINA FASO

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 1995 1/</b>	<b>274</b>	<b>GNP per capita (USD) 1996 2/</b>	<b>230</b>
<b>Total population (million) 1996 1/</b>	<b>11</b>	<b>Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-96 2/</b>	<b>-0.1</b>
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 1996 1/</b>	<b>40</b>	<b>Average annual rate of inflation, 1990-96 2/</b>	<b>7.1</b>
<b>Local currency</b>	<b>CFA Franc BCEAO (XOF)</b>	<b>Exchange rate: USD 1 =</b>	<b>XOF 580</b>
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 1980-96 1/	2.7	GDP (USD million) 1996 1/	2 538
Crude birth rate (per thousand people) 1996 1/	45	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	3.7
Crude death rate (per thousand people) 1996 1/	18	1990-96	2.8
Infant mortality rate (per thousand live births) 1996 1/	98	Sectoral distribution of GDP, 1996 1/	
Life expectancy at birth (years) 1996 1/	46	% agriculture	34.8
Number of rural poor (million) 1/	n.a.	% industry	25.2
Poor as % of total rural population 1/	n.a.	% manufacturing	19.0
Total labour force (million) 1996 1/	6	% services	40.0
Female labour force as % of total, 1996 1/	46.8	Consumption, 1996 1/	
<b>Education</b>		General government consumption (as % of GDP)	13.1
Primary school gross enrolment (% of relevant age group) 1995 1/	38.0	Private consumption (as % of GDP)	79.3
Adult literacy rate (% of total population) 1995 3/	19.2	Gross domestic savings (as % of GDP)	7.5
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita, 1995 3/	2 248	Merchandise exports, 1996 1/	216
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1995 3/	71	Merchandise imports, 1996 1/	783
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1990-96 1/	33.0	Balance of merchandise trade	- 567
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 1990-95 1/	5.5	before official transfers, 1996 1/	- 240
Physicians (per thousand people) 1994 1/	n.a.	after official transfers, 1996 1/	15
Percentage population without access to safe water 1990-96 3/	22	Foreign direct investment, 1996 1/	0
Percentage population without access to health services 1990-95 3/	10	<b>Government Finance</b>	
Percentage population without access to sanitation 1990-96 3/	63	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP) 1995 1/	n.a.
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 1995 1/	n.a.
Food imports as percentage of total merchandise imports 1996 1/	n.a.	Total external debt (USD million) 1996 1/	1 294
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 1994-96 1/	69	Present value of debt (as % of GNP) 1996 1/	30.6
Food production index (1989-91=100) 1994-96 1/	121	Total debt service (% of exports of goods and services) 1996 1/	10.8
<b>Land Use</b>		Nominal lending rate of banks, 1996 1/	n.a.
Agricultural land as % of total land area, 1994 4/	34.5	Nominal deposit rate of banks, 1996 1/	n.a.
Forest area (km <sup>2</sup> thousand) 1995 1/	43		
Forest area as % of total land area, 1995 1/	15.6		
Irrigated land as % of cropland, 1994-96 1/	0.7		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1998

2/ World Bank, *Atlas*, 1998

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1998

4/ World Bank, *The World Development Indicators CD-ROM*, 1998



## PREVIOUS IFAD LOANS TO BURKINA FASO

Loan No.	Project Title	Initiating Institution	Cooperating Institution	Terms of Loan	Approval Date	Effectiveness Date	Actual Closing Date	Loan Amount <sup>5</sup> SDR million	Disbursements at 26.1.99	
									SDR million	%
<b>ONGOING PROJECTS</b>										
SRS-44-BF	Special Programme for Soil and Water Conservation - Phase II	IFAD	BOAD	hc	05.12.94	02.05.96	31.12.02	4 750 000	1 873 586	39
369-BF	Special Programme for Soil and Water Conservation - Phase II	IFAD	BOAD	hc	05.12.94	02.05.96	31.12.02	7 100 000	2 680 171	38
418-BF	South-West Rural Development Project	IFAD	BOAD	hc	11.09.96	12.01.98	30.06.05	10 150 000	-	-
<b>Sub-total</b>								17 250 000	2 680 171	38
<b>CLOSED LOANS <sup>6</sup></b>										
065-UV	Rural Development Project in the Eastern ORD	IFAD	AfDB	hc	22.04.81	15.06.82	01.12.94	11 900 000	7 769 749	65
102-UV	Hauts Bassins/Volta Noire Agricultural Development Project	IFAD	World Bank	hc	14.09.82	14.06.83	06.12.89	9 900 000	3 713 814	38
011-BF	Special Programme for Soil	IFAD	BOAD	hc	04.12.87	26.10.88	24.10.96	7 000 000	5 796 144	82

<sup>5</sup> Original IFAD loan in SDR equivalent at exchange rate on approval date. Percentage of disbursement is calculated on the basis of the original IFAD loan.

<sup>6</sup> Closed loans (SDR).

Note: hc = highly concessional

	and Water Conservation and Agroforestry in the Central Plateau								
<b>Sub-total</b>							28 800 000	17 279 707	
<b>TOTAL</b>							46 050 000	19 959 878	



## LOGICAL FRAMEWORK

	Performance Indicators	Source of Information	Assumption /Risks
1.1. To increase and diversify sources of incomes of the rural population through promotion and development of sustainable Rural Microenterprises (RMEs) related to off-farm activities in four selected regions in Burkina Faso.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Increase in number of persons earning an income from off-farm activities in the regions selected</li> <li>- General improvements in access to services (training, financing, information and improved technology) by the target groups engaged in RMEs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Periodic surveys, impact and mid-term evaluation reports, project progress and mission reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Availability of an increasing demand for goods and services produced by RMEs</li> <li>- Active participation of all the target groups in project activities implemented, and selection of appropriately qualified and motivated personnel to implement project activities.</li> </ul>
<b>2. OBJECTIVES</b>			
2.1. Develop and implement a sustainable mechanism to support the promotion and development of RMEs in four regions in Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Predefined number of RMEs functioning (2 600) over a period of 6 to 7 years</li> <li>- A mechanism through which support services become accessible to target groups at provincial and village level</li> <li>- Network of coordinated partner organizations/animators, editors of project reports participating in the implementation project activities</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Established guidelines and criteria for selection of beneficiaries</li> <li>- Internal monitoring reports, surveys , mid-term evaluation and mission reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emergence of rural microentrepreneurs who express need for technical and financial support</li> <li>- Active participation of beneficiaries in support programmes , improvement of technologies used by their enterprises</li> <li>- Availability of animators at provincial level and editors to be trained at village level</li> </ul>
2.2. Creation of additional employment opportunities (seasonal or permanent) and thus additional income for the rural population in off-farm activities	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Increase in number of seasonal and permanent jobs created in the regions selected</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Monitoring and evaluation reports, periodic surveys and evaluation of project impact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equal access of women and men to the support services initiated by the project</li> </ul>
2.3. Increase of production of goods and services available in the rural economy, particularly through promotion and development of backward and forward linkage activities of the agriculture sector	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Product sectors identified and promoted (existing and new)</li> <li>- Estimates of value of production and sales of the RMEs supported</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and evaluation reports</li> <li>- RME Project modules/ profiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Availability of known technologies</li> <li>- Research and development (R&amp;D) facilities available locally and availability of markets for RME products and services</li> </ul>
2.4. Reduce rural out-migration, particularly of youths, by creating attractive employment opportunities in off-farm activities in the village	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Employment opportunities created for youths in the rural areas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and evaluation reports</li> <li>- Periodic surveys and evaluation of project impact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Availability of trained/ trainable youths and appropriate training programmes; off-farm activities promoted are attractive to youths</li> </ul>



	<b>Performance Indicators</b>	<b>Source of Information</b>	<b>Assumption /Risks</b>
<b>3. OUT PUTS</b>			
3.1. A functional, specialized institutional support system/mechanism to promote and develop Rural Microenterprises (RMEs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Rural microentrepreneurs in the four regions are aware and familiar of an organized system through which they can obtain advice and support for RMEs at village, provincial and regional level</li> <li>– Experts and trained staff in place</li> <li>– Rural microentrepreneurs have developed good capacity to market knowledge, RME management skills and appropriate technology</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Visits to sites, surveys and interviews with beneficiaries, project progress reports</li> <li>– Mission reports</li> </ul>	Target groups/beneficiaries actively participate in RME support programmes and activities implemented by the project
3.2. Better RME access to financing through a strengthened Decentralized Financial System (DFS) (RCPB and FAARF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– DFS agents trained</li> <li>– Capacity of the RCPB to intervene in financing RMEs is strengthened (buildings, logistics and administrative costs)</li> <li>– Special Guarantee Fund created</li> <li>– Credit line for RMEs provided through the RCPB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Field visits, project progress reports</li> <li>– Reports from the DFS, contract documents and protocol agreements with the DFS</li> <li>– Increased number of RME members in the DFS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Availability of adequate personnel/animators at DFS for financing and following up RMEs</li> <li>– RMEs need credit and other financial support facilities</li> <li>– The RCPB needs its lending capacity strengthened to support an increasing number of RMEs</li> </ul>
3.3. A functional organizational, management, monitoring and evaluation system for the project	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Staff in place</li> <li>– Working methods and systems, work plans, meetings and implementation of decisions taken</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Field visit reports</li> <li>– Project progress and evaluation reports</li> <li>– Mission reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Project staff (competence and dynamism), support mechanisms introduced accepted and appreciated by target population/beneficiaries</li> <li>– Project accepted by development partners as an important instrument for rural development and poverty alleviation in the regions selected</li> </ul>
<b>4. ACTIVITIES</b>	<b>– Inputs</b>	<b>– Verifiable indicators</b>	<b>– Assumptions and risks</b>
<b>I. Local Capacity-Building</b>			
4.1 Training of beneficiaries, project staff and implementing partners, consultants, project editors (consultants, writers), etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assessment study of training needs, specific short-term technical assistance, training materials and logistics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Number of trained staff and beneficiaries by region</li> <li>– Contracts implemented by training institutions, study tours and training material and logistics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Active participation of beneficiaries in training programmes</li> <li>– Demand for training by beneficiaries and their active participation</li> <li>– Literacy rate of the target groups selected is adequate</li> </ul>
4.2 Development and introduction of training aids, methodological instruments to support RMEs	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Short-term technical assistance, service contracts with local experts, printing of material</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Training aids and documents available</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Documents/manuals/guidelines translated into local language</li> </ul>
4.3 Awareness-raising and sensitization of development partners, public, project staff and beneficiaries	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Logistic support, organizational and technical support for workshops and seminars</li> <li>– Awareness material</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Awareness material, reports</li> <li>– Contacts established with development partners, requests for support from potential RMEs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Need for better target group understanding of the activities, approach and benefits of the project</li> </ul>

<b>II. Technical Support for RMEs</b>			
4.4. Establishment of decentralized, institutional intervening mechanism to support RMEs in the four regions selected	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Two Area Focal Points (AFPs) and four Liaison Offices (LOs) by the DREPs, 10 national experts in RME promotion and support staff</li> <li>- Two Regional Consultative Committees (RCC), short-term technical assistance and information and documentation units in two focal points</li> <li>- Salaries, allowances, office equipment, transport facilities and logistics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Functional regional focal points and liaison offices</li> <li>- Experts and support staff in place, meetings of the Consultative Committees and follow-up action</li> <li>- Mission reports, accounts, log books and activity reports, selection criteria procedures of beneficiaries, periodic work plans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- The four regional DREPs will provide office space</li> <li>- National experts specialized and motivated in RME promotion and development are available</li> </ul>
4.5. Establishment of the field extension services support system at provincial and village levels in the regions selected	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animators in the provinces recruited through partner organizations and trained editors at village level</li> </ul> <p>Service contracts, transport and other logistic support</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animators posted to provinces and editors trained</li> <li>- Contracts with partner organization</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partner organizations and animators available to serve in the regions selected</li> <li>- Adequately educated youths available in the villages to be trained as editors</li> </ul>
4.6 Specific technical support and studies for RMEs selected  - Markets prospect studies for selected products, identification of new products/subsectors to be promoted or developed, packaging and quality improvement of selected products	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise and funding</li> <li>- Subcontracts with market research specialists</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents and mission reports, lists and profiles of new products to be promoted</li> <li>- Suppliers of inputs and technologies identified</li> <li>- Model packaging introduced, improved product quality</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise available locally</li> </ul>
4.7 Information and market promotion  - Market information, market surveys and prices, trade fair participation, publicity for RME products, supply of inputs and appropriate technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information and documentation units set up in the project focal points</li> <li>- Funding for trade fair participation and publicity for RME products and services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Records of information supplied to beneficiaries, regular market reports</li> <li>- Publicity programmes (radio and television), trade fair evaluation reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Market potential of RME products in Burkina Faso and abroad not yet fully exploited</li> </ul>
4.8. Facilitation of access to technology, research and development (R&D) and product testing facilities	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contracts with R&amp;D, institutions</li> <li>- Support for testing and quality improvement of RME products</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contract documents, product testing reports</li> <li>- Activity reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Availability of local R&amp;D institutions and testing facilities</li> </ul>

5





III. ACCESS TO FINANCIAL SERVICES			
4.9. Institutional strengthening/ support to DFS	– support for establishing four new units and for four recently-created units in the regions selected	– On-site assessments	Need for extension of new units and support for existing RCPB units
4.10. Training of DFS agents/ animators in RME financing	– Contracts with training institutes	– Contract documents, activity reports and trainee survey	– DFS needs to train agents/ animators to expand activities to support RMEs
4.13. Establish National Project Coordinating Unit (NPCU) supported by a National Committee Project for Implementation and Monitoring (NCPIM)	– Personnel recruited according to IFAD procedures, offices, transport facilities and other logistic facilities	– Tender documents, contract documents, site visits, APW/B	– Qualified persons available in the country
4.14. Management of the project	– Staff training, awareness-raising, seminars, operating costs, salaries, allowances, support missions, audit contract	Training reports, trip reports, accounts, contract documents, reports	
4.15. Coordination of implementation of project activities, monitoring and valuation of performance	– Adequate monitoring system, short-term support missions, contracts for external evaluation	Contract documents, activity reports, mission reports	– Qualified and experienced consultants available locally to undertake independent evaluations
4.18. Study the sustainability of the mechanisms put in place to support RMEs after project terminated	– Support for short-term mission, workshop	– Reports	– The project implemented confirms the need and potential of the RME sector



## COÛTS ET FINANCEMENT

### Résumé des coûts par composante (USD '000)

	Renforcement des capacités locales	Appui technique aux MERS	Accès aux services financiers des MER	Gestion, organisation, Suivi et Evaluation	Total	Physical Contingencies	
						%	Amount
<b>I. Investment Costs</b>							
A. GENIE CIVIL		-	-	17.2	17.2	15.0	2.6
B. MOYENS DE TRANSPORT			-		672.8		
1. Véhicules		459.0		213.8		10.0	67.3
2. Motos	153.6	-			153.6	10.0	15.4
<b>Subtotal Moyens de Transport</b>	153.6	459.0		213.8	826.4	10.0	82.6
C. EQUIPEMENT ET MATERIEL							
1. Equipement/matériel de formation	179.3	-	-	-	179.3	10.0	17.9
2. Equipement/matériel de bureau		374.6		136.6	511.1	10.0	51.1
3. Equipement Caisses Populaires		-	206.9		1206.9	10.0	20.7
<b>Subtotal Equipement et matériel</b>	179.3	374.6	206.9	136.6	897.3	10.0	89.7
D. FORMATION	2 109.2	-	263.2	198.6	2 571.1	5.0	128.6
E. ETUDES	-	320.7	-	15.6	336.2	5.0	16.8
F. APPUI FINANCIER ET CREDIT							
1. Fonds de risque	-	-	430.4	-	430.4	-	-
2. Contribution Bénéficiaires			1 051.7	-	1 501.7	-	-
3. Ligne de crédit			997.4	-	997.4	-	-
<b>Subtotal Appui Financier et Crédit</b>			2 479.5	-	2 479.5	-	-
G. ASSISTANCE TECHNIQUE							
1. Assistance technique internationale	120.0	-		120.0	240.0	-	-
2. Assistance Technique locale	502.8	305.2	-		807.9	-	-
<b>Subtotal Assistance Technique</b>	622.8	305.2	-	120.0	1 047.9	-	-
H. SUIVI ET EVALUATION	-	-	110.8	156.6	267.3	-	-
<b>Total Investment Cost</b>	3 064.9	1 459.4	3 060.4	858.3	8 443.0	3.8	320.3
<b>II. Recurrent costs</b>							
A. SALAIRES ET INDEMNITES	-	886.0	-	423.8	1 309.8	-	-
B. ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT							
Entretien des équipements	-	153.6	-	58.3	211.8	5.0	10.6
Fonctionnement Véhicules	-	380.7	-	139.0	519.7	5.0	26.0
Fonctionnement motos	81.9	-	-	-	81.9	5.0	4.1
Fonctionnement bureaux	-	186.2	-	72.4	258.6	5.0	12.9
Frais divers		370.7		120.7	491.4	5.0	24.6
<b>Subtotal Entretien et Fonctionnement</b>	81.9	1 091.2		390.3	1 563.4	5.0	78.2
<b>Total Recurrent COSTS</b>	81.9	1 977.1	-	814.1	2 873.2	2.7	78.2
<b>Total BASE LINE COSTS</b>	3 146.9	3 436.5	3 060.4	1 672.4	11 316.2	3.5	398.5
Physical Contingencies	142.9	153.9	33.8	67.8	398.5	-	-
Price Contingencies	330.1	322.1	375.9	144.2	1 172.2	2.7	31.7
<b>Total PROJECT COSTS</b>	3 619.8	3 912.5	3 470.1	1 884.5	12 886.9	3.3	430.2
Taxes	202.6	436.7	35.1	178.3	852.8	7.1	60.1
Foreign Exchange	1 437.9	1 003.5	131.2	808.0	3 380.5	5.8	195.4

7



## Synthèse des coûts

	(FCFA'000)			(USD '000)			% Foreign Exchange	% Total Base Cost
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total		
<b>I. Investissement Costs</b>								
A. GENIE CIVIL	6 000.0	4 000.0	10 000.0	10.3	6.9	17.2	40	-
B. MOYENS DE TRANSPORT								
1. Véhicules	156 080.0	234 120.0	390 200.0	269.1	403.7	672.8	60	6
2. Motos	34 749.0	54 351.0	89 100.0	59.9	93.7	153.6	61	1
<b>Subtotal Moyens de Transport</b>	<b>190 829.0</b>	<b>288 471.0</b>	<b>479 300.0</b>	<b>329.0</b>	<b>497.4</b>	<b>826.4</b>	<b>60</b>	<b>7</b>
C. EQUIPEMENT ET MATERIEL								
1. Equipement et/ matériel de formation	104 000.0	-	104 000.0	179.3	-	179.3	-	2
2. Equipement/ matériel de bureau	83 854.0	212 586.0	296 440.0	144.6	366.5	511.1	72	5
3. Equipement Caisses Populaires	53 400.0	66 600.0	120 000.0	92.1	114.8	206.9	56	2
<b>Subtotal Equipement et Materiel</b>	<b>241 254.0</b>	<b>279 186.0</b>	<b>520 440.0</b>	<b>416.0</b>	<b>481.4</b>	<b>897.3</b>	<b>54</b>	<b>8</b>
D. FORMATION	780 410.0	710 800.0	1 491 210.0	1 345.5	1 225.5	2 571.1	48	23
E. ETUDES	195 020.0	-	195 020.0	336.2	-	336.2	-	3
F. APPUI FINANCIER ET CREDIT								
1. Fonds de Risque	249 650.0	-	249 650.0	430.4	-	430.4	-	4
2. Contributions Bénéficiaires	609 966.0	-	609 966.0	1 051.7	-	1 051.7	-	9
3. Ligne de Crédit	578 486.0	-	578 486.0	997.4	-	997.4	-	9
<b>Subtotal Appui Financier et Crédit</b>	<b>1 438 102</b>	<b>-</b>	<b>1 438 102</b>	<b>2 479.5</b>	<b>-</b>	<b>2 479.5</b>	<b>-</b>	<b>22</b>
G. ASSISTANCE TECHNIQUE								
1. Assistance Technique Internationale	-	139 200.0	139 200.0	-	240.0	240.0	100	2
2. Assistance technique locale	468 600.0	-	468 600.0	807.9	-	807.9	-	7
<b>Subtotal Assistance Technique</b>	<b>468 600.0</b>	<b>139 200.0</b>	<b>607 800.0</b>	<b>807.9</b>	<b>240.0</b>	<b>1 047.9</b>	<b>23</b>	<b>9</b>
H., SUIVI ET EVALUATION	120 250.0	34 800.0	155 050.0	207.3	60.0	267.3	22	2
<b>:Total INVESTMENT COSTS</b>	<b>3 440 465</b>	<b>1 456 457</b>	<b>4 896 922</b>	<b>5 931.8</b>	<b>2 511.1</b>	<b>8 443.0</b>	<b>30</b>	<b>75</b>
<b>II. RECURRENT COSTS</b>								
A. SALAIRES ET INDEMNITES	759 660.0	-	759 660.0	1 309.8	-	1 309.8	-	12
B. ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT								
Entretien des Equipements	73 722.0	49 148.0	122 870.0	127.1	84.7	211.8	40	2
Fonctionnement des véhicules	180 840.0	120 560.0	301 400.0	311.8	207.9	519.7	40	5
Fonctionnement des motos	33 264.0	14 256.0	47 520.0	57.4	24.6	81.9	30	1
Fonctionnement bureaux	150 000.0	-	150 000.0	258.6	-	258.6	-	2
Frais divers	199 500.0	85 500.0	285 000.0	344.0	147.4	491.4	30	4
<b>Subtotal Entretien et Fonctionnement</b>	<b>637 326.0</b>	<b>269 464.0</b>	<b>906 790.0</b>	<b>1 098.8</b>	<b>464.6</b>	<b>1 563.4</b>	<b>30</b>	<b>14</b>
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>1 396 986</b>	<b>269 464.0</b>	<b>1 666 450</b>	<b>2 408.6</b>	<b>464.6</b>	<b>2 873.2</b>	<b>16</b>	<b>25</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>4 837 451</b>	<b>1 725 921</b>	<b>6 563 372</b>	<b>8 340.4</b>	<b>2 975.7</b>	<b>11 316.2</b>	<b>26</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	124 746.1	106 378.9	231 125.0	215.1	183.4	398.5	46	4
Price Contingencies	551 488.4	128 393.8	679 882.2	950.8	221.4	1 172.2	19	10
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>5 513 686</b>	<b>1 960 694</b>	<b>7 474 379</b>	<b>9 506.4</b>	<b>3 380.5</b>	<b>12 886.9</b>	<b>26</b>	<b>114</b>



## ORGANIZATION AND MANAGEMENT

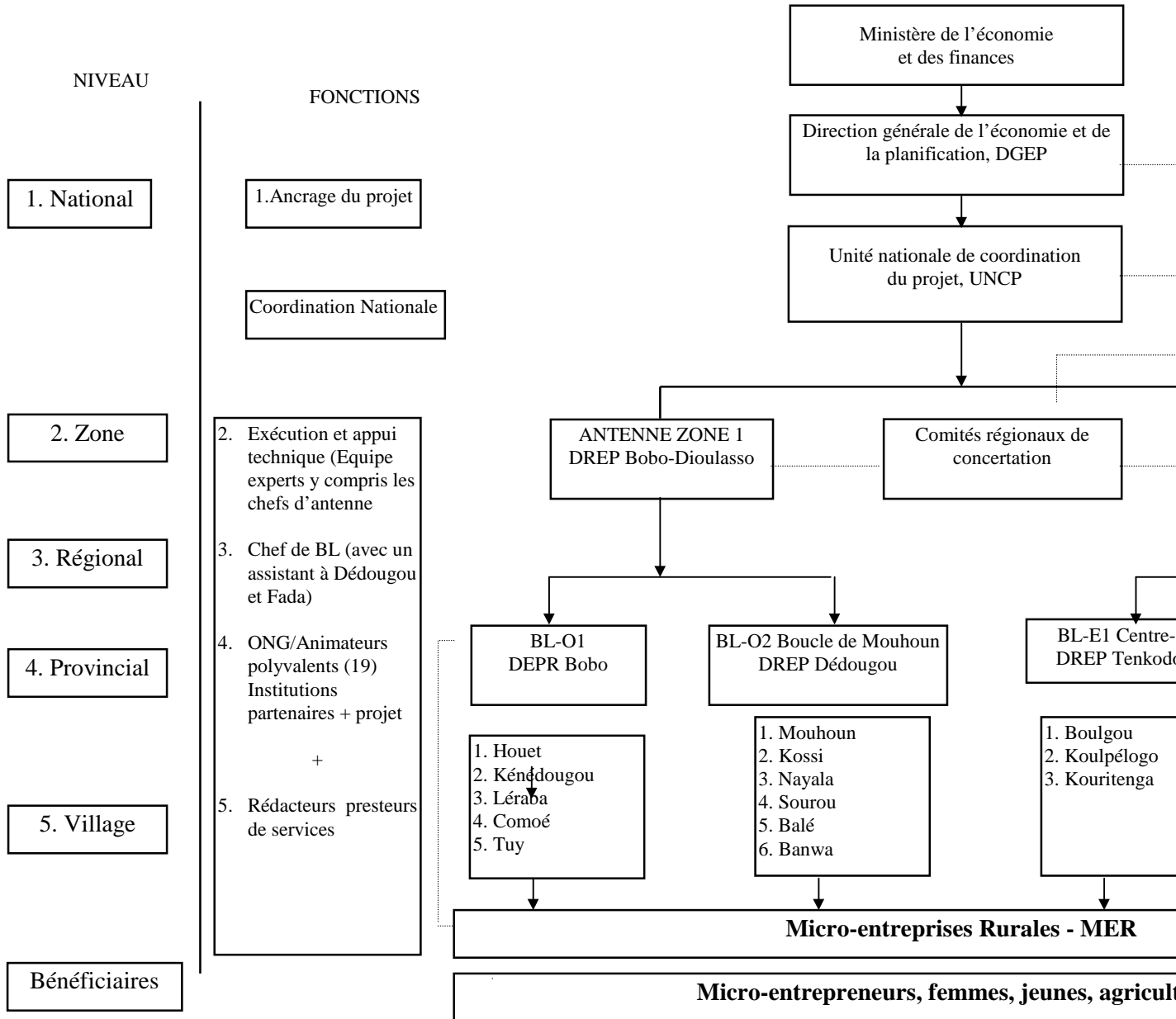
1. Organization and Management Mechanisms. Three committees will be responsible for monitoring project implementation. At sub-zone level, two RCCs will ensure policy orientation and coordination of project activities. The RCCs will be chaired by the respective Directors of the West Region (Bobo-Dioulasso) DREP and the Central-East Region (Tenkodogo) DREP. The heads of the AFPs of the two sub-zones will act as secretaries to the RCCs. The committees will comprise representatives from local authorities (including the four DREPs covered by the project); regional RCPB unions; professional associations; public and private institutions providing support to the RME sector; and other bodies, including projects, dealing with this sector. The RCCs will review/approve AWP/Bs before their submission to the national project coordinator for consolidation.
2. At national level, the National Surveillance Committee (NSC) will oversee project implementation and provide policy guidance. It will be chaired by the Director-General of DGEP and comprise representatives from the relevant ministry departments and main implementing partners. The heads of the AFPs and the LOs will be invited to the quarterly meetings of the NSC, while the national project coordinator will act as its secretary. The responsibilities of the NSC include review and approval of AWP/Bs before submission to IFAD and the CI.
3. Day-to-day management and coordination of the project will be entrusted to the NPCU, to be established by ministerial decree and to work under the umbrella of the Ministry of Economy and Finance. The main responsibilities of the NPCU will be to: (a) coordinate project activities; (b) prepare AWP/Bs; (c) negotiate, sign and monitor (directly or through the AFP) the execution of contracts with implementing partners and any agreements with other institutions, organizations and resource persons; (d) collaborate closely with decentralized project staff; (e) foster active involvement of partner institutions and NGOs, beneficiaries and local authorities in the design and implementation of project activities; (f) undertake all procurement activities; (g) keep project accounts; (h) ensure internal monitoring and management information systems (MIS); and (i) ensure the timely preparation and submission of progress reports. The positions of the key project staff will be advertised nationally and nominations submitted to IFAD and the CI for approval.
4. Project Implementation Arrangements. AWP/Bs will be prepared by the national project coordinator on the basis of proposals submitted by project staff and implementing partners. The AWP/B of the first year will be finalized with the assistance of a Facilitator financed with Special Operations Facility (SOF) resources; subsequent AWP/Bs will be based on a critical analysis of the physical and financial performances of the previous year. The AWP/Bs will refer to the projections of the Appraisal Report and include planned activities, projections of procurements and disbursements, training programmes for staff and beneficiaries, and all administrative and operational budget items. The consolidated AWP/Bs will include all activities planned at central, sub-zonal, regional, provincial and village level during the respective year and will guide project staff and operating partners during the period. The responsibility for working directly with rural microentrepreneurs will be entrusted to experienced organizations (e.g. NGOs, projects, training institutions, private companies or government agencies) working under contract with the project. Preference will be given to organizations already active in the project area. The project will thus have several operating partners, especially for the technical support component for RMEs. All partners will enjoy autonomy of operation within the context of their AWP/Bs.



5. Training and Technical Assistance. Training is a key feature of the project and will contribute significantly to the longer-term sustainability of activities. It will be carried out during practically the entire duration of the project and will be provided to: (a) project personnel, (b) staff of operating (including financial) partners, (c) the directors of DREPs; (d) provincial animators; (e) village level advisors; and above all (f) participating microentrepreneurs. Training programmes will be organized and conducted by project staff, specialized partner institutions and resource persons. RME promoters will also have the possibility of receiving apprenticeship training under master craftsmen and participate in visits to RMEs, in both Burkina Faso and neighbouring countries.

6. No permanent technical assistance is envisaged. However, the NPCU will receive backstopping through appropriate short-term missions, *inter alia* for the following purposes: (a) the introduction of computerized internal monitoring and accounting systems; (b) external evaluations of project impact; and (c) screening of partner institutions and NGOs. Special short-term technical assistance is envisaged to address issues related directly to the promotion of RMEs: e.g. for subsector studies, identification of product lines, technology development, organizational and promotional support, etc.

### ORGANIGRAMME DU PROJET



11